

## La collecte en chiffres

- 248** véhicules de collecte
- 222** circuits de collecte
- 178 820** bacs gris collectés par an
- 138 809** bacs verts collectés
- 145** silos pour la collecte sélective en apport volontaire
- 2 109** silos à verre, soit près de 1 silo pour 500 habitants
- 14** déchetteries
- 2** usines d'incinération
- 4** centres de tri

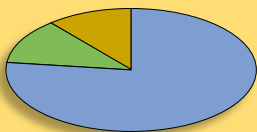


## Le saviez-vous ?

Le traitement d'une tonne de déchets portée en déchetterie coûte 105 € au lieu de 500 € pour l'enlèvement d'un dépôt sauvage.

**513 724** tonnes collectées en 2004

- Part valorisée : **77 %**
- Part recyclée : **12 %**
- Part enfouie : **11 %**



# Entre vert et gris, mon cœur balance...

La bonne attitude en matière de tri des déchets ménagers, c'est l'attitude « verte » ou « grise ». Objectif : adopter le geste citoyen !

**Q**u'on se le dise, trier ses déchets ménagers, c'est faire un vrai geste pour l'environnement, le nôtre mais surtout celui de nos enfants. La bonne stratégie n'est pas tant de philosopher, de savoir à qui le tri profite, mais de comprendre comment le mettre en œuvre efficacement. Face aux 400 000 tonnes de déchets ménagers produites chaque année par les habitants des 55 communes de l'agglomération,

le Grand Lyon s'est engagé dès 1996 dans un processus de collecte sélective. Et qui dit collecte sélective, dit « tri », partant du constat que 50 % du poids total des ordures ménagères est recyclable. Seule contrainte : ne pas mettre tous ses déchets dans le même panier. À l'échelle du Grand Lyon, c'est ainsi qu'on raisonne en vert et gris : la poubelle grise pour tout ce qui ne se recycle pas (les ordures ménagères du quotidien) et les bacs verts pour les bouteilles

et flacons en plastique, les boîtes métalliques, les emballages en carton, les briques alimentaires, les journaux et les magazines. Un dispositif finalement assez simple. Et une règle d'or à appliquer, les déchets recyclables sont à jeter en vrac dans les bacs : pas de sacs en plastique fermés et d'ailleurs pas de sacs plastique du tout. L'intérêt de l'opération est tout simplement de faciliter le tri et d'augmenter la proportion d'ordures réellement recyclées. Car si le contenu des bacs gris est

POUR RESUMER

## Pourquoi trier ?

Pour deux raisons essentielles. La protection de l'environnement, d'abord, en permettant d'économiser certaines matières premières et ressources naturelles.

Le développement économique, ensuite, car le tri génère de nouveaux emplois (30 postes créés pour 100 000 habitants desservis) et assure aux communes une meilleure gestion de leurs ressources financières.

directement envoyé dans les deux usines d'incinération du Grand Lyon (à Gerland et Rillieux-la-Pape) où il est brûlé et transformé en électricité puis en chauffage, les bacs verts, eux, sont acheminés vers quatre centres de tri, à Rillieux-la-Pape, Irigny, Décines et Saint-Fons. Là, un tri manuel

400 000 tonnes de déchets ménagers produites par an dans le Grand Lyon

est opéré, ce qui explique pourquoi il faut éviter de jeter des tessons de bouteille, voire des articles dangereux pour l'homme. Une partie de ces déchets, considérée comme non conforme (35 %), est renvoyée en usine d'incinération ; l'autre partie (65 %, chiffre évidemment à améliorer) entre dans le grand bain du recyclage. Tout l'intérêt est là : dans notre capacité à produire une matière utilisable sous d'autres formes. Ainsi, une tonne de papier récupérée permet d'en fabriquer 900 kg, 27 bouteilles en plastique donnent jour à un... pull polaire, tandis que le recyclage de l'aluminium économise 95 % de l'énergie nécessaire à sa fabrication. Bref, un vrai bénéfice pour notre planète. ■

## Des tonnes qui parlent d'elles-mêmes

	2002	2003	2004
Collecte des bacs gris	353 288	340 875	343 297
Collecte des bacs verts	48 885	52 686	55 590
Collecte du verre	17 819	18 868	19 620
Déchets ménagers spéciaux	103	106	133
Déchetterie	92 451	86 373	95 084
<b>Total (en tonnes)</b>	<b>512 546</b>	<b>498 908</b>	<b>513 724</b>

## Déchetteries : reçu 7/7 !

Depuis juin dernier, les 14 déchetteries du Grand Lyon ouvrent le dimanche matin. Une quinzième sera inaugurée en juin à Francheville.

Sur la planète « déchets ménagers », on l'a dit, le mieux est encore d'être méthodique. Si du côté des bacs gris et des bacs verts, les choses sont désormais claires, reste à prendre l'habitude des déchetteries pour tous vos objets encombrants, vos déchets végétaux ou ceux qui ne peuvent tout simplement pas être placés dans les camions de collecte. Le Grand Lyon compte 14 centres ouverts au public (adresses en page 24) où se débarrasser facilement de ses gravats, piles, acier, batteries, électroménager ou autres vieux meubles et sapins de Noël. Ces

déchetteries sont désormais ouvertes le dimanche matin et la majorité d'entre elles accepte les déchets spéciaux tels que pots de peinture, produits phytosanitaires et solvants (cette offre sera étendue à l'ensemble des déchetteries dès le mois de juin). Elles sont bien organisées et près de 65 % des déchets récoltés sont valorisés ou recyclés. Dès cet été, un nouveau site ouvrira à Francheville (rue de la Gare). Le Grand Lyon a programmé cinq autres installations d'ici à 2007, soit une déchetterie pour 60 000 habitants.

## Pierre-Bénite : pari tenu !

Testée à Pierre-Bénite, l'an dernier, l'utilisation de bacs à ouverture réduite destinés à optimiser la collecte sélective en incitant au bon geste – c'est-à-dire au dépôt des déchets en vrac et sans erreur de tri – a permis de réduire considérablement la proportion de déchets non recyclés.

La population avait été largement associée au dispositif, notamment via une importante campagne d'information et une signalétique plus claire sur les bacs. Maintenu à Pierre-Bénite, ce dispositif ne sera pas installé à grande échelle car il entraîne des coûts importants mais pourra répondre à des opérations d'optimisation ciblées.

## Verre : efforts payants

En vous déplaçant pour mettre vos bouteilles de verre dans les 2 109 silos prévus à cet effet, vous contribuez à lutter contre la maladie. La Communauté urbaine a signé une convention avec la Ligue contre le cancer



s'engageant à lui rétrocéder une partie de l'argent issue de la vente du verre collecté. En 2005, ce sont ainsi 59 820 euros qui ont été versés à la Ligue mais cette somme serait bien plus élevée si les Lyonnais triaient la totalité de leurs bouteilles. Aujourd'hui, près de 38 % des bouteilles de verre sont déposés en silos. La Ville de Genève, par exemple, atteint un chiffre supérieur à 90 %. Sans oublier qu'une bouteille sur deux est produite à partir de verre recyclé...

## Vrai ou faux ?

- 1) Je mets mes journaux, magazines et papiers dans les bacs verts ?
- 2) Je place mes briques alimentaires dans le bac gris ?
- 3) Je jette mes boîtes de conserve, canettes de boisson et aérosols dans le bac vert ?
- 4) Je mets des sacs en plastique dans le bac vert ?
- 5) Je jette mes pots de yaourt en plastique dans le bac gris ?
- 6) Les bacs verts n'acceptent que des déchets jetés en vrac ?
- 7) Je lave mes déchets avec de les placer dans le bac vert ?

Réponses  
1) Vrai - 2) Faux (pour ces déchets, bien vidés, direction : le bac vert) - 3) Vrai (une fois vidés) - 4) Faux (direction le bac gris en raison de circuits de recyclage compliqués) - 5) Vrai (car les pots de yaourt en plastique sont difficiles à recycler à ce jour et donc à jeter avec les ordures ménagères classiques) - 6) Vrai (afin de faciliter la maintenance en centre de tri) - 7) Faux (pas besoin de rincer les emballages).



En 2006, Eco-Emballages versera environ 3,5 € par habitant du Grand Lyon.



## Les déchets verts aussi !

Normalement, l'intégralité des déchets végétaux issus de l'entretien des jardins est à porter en déchetterie. Le Grand Lyon a toutefois mis en place dans certaines communes une incitation à la fabrication de compost en assurant 70 % du coût d'achat de composteurs individuels. Après analyse des résultats, cette mesure pourra être étendue.

## Des équivalences qui marquent...

- 66 bouteilles recyclées = 1 couette
- 11 bouteilles de lait = 1 arrosoir
- 450 flacons de lessive = 1 banc
- 19 000 boîtes de conserve = 1 voiture
- 1 000 canettes = 1 machine à laver
- 670 canettes = 1 Vélo'v
- 1 300 canettes = 1 tondeuse.

## Le recyclage continue avec **Eco-Emballages**

Depuis 1992, Eco-Emballages, qui est une société privée, entraîne communes, citoyens et entreprises dans la grande aventure du recyclage. Un nouveau contrat de partenariat a été signé en janvier avec le Grand Lyon.

Créé à l'initiative d'industriels de la grande consommation en 1992, Eco-Emballages organise, supervise et finance la collecte sélective, le tri et le recyclage des emballages ménagers dans l'Hexagone. Sa marque, la fameuse flèche verte, indique que les entreprises contribuent financièrement au recyclage des emballages qu'elles mettent sur le marché. Les fonds ainsi obtenus par Eco-Emballages (une moyenne de 0,6 centime d'euro par produit) sont reversés aux collectivités locales pour la mise en place de la collecte sélective.

De fait, un nouveau contrat de partenariat vient d'être conclu entre le Grand Lyon et Eco-Emballages (2006-2012) par lequel la société s'engage sur plusieurs terrains : l'accompagnement financier de toutes les opérations de recyclage, l'optimisation du programme de collecte sélective, l'information du grand public et une participation au financement des ambassadeurs du tri embauchés par la Communauté urbaine. À la clé pour le Grand Lyon, si les objectifs sont respectés, une manne de plusieurs millions d'euros par an qui devrait encore permettre d'améliorer les

performances de la collecte sélective et du tri. En 2005, Eco-Emballages a ainsi distribué au Grand

Lyon l'équivalent de 2 € par habitant, somme qui devrait grimper à 3,5 € en 2006. ■

### Questions à...



**Jean-Luc Da Passano**

*Vice-président du Grand Lyon chargé de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets ménagers*

### Les Grands-Lyonnais sont-ils de bons élèves du tri ?

► Ils sont incontestablement en progrès et deviennent d'excellents élèves. En 2002, le Grand Lyon a été la première agglomération française à finaliser son système de collecte sélective. Nous avons démarré en 1996 et sommes donc allés très vite, ce qui explique pourquoi les premiers résultats n'étaient pas exceptionnels. 2003 fut une année catastrophique pour la collecte sélective mais, très vite, les différentes campagnes de communication et nos actions de sensibilisation ont permis d'améliorer les pratiques. Notre objectif à trois ans est de tomber à un maximum de 20 % de refus de tri, ce qui est complètement réalisable.

### Comment limiter ces refus de tri et mieux motiver la population ?

► L'un des éléments majeurs est la communication ; c'est pourquoi nous venons de mener une campagne d'information assez large. En fait, les gens sont tous d'accord pour appliquer les thèses du développement durable. Ils sont conscients que nous prélevons trop de matières premières et que nous polluons beaucoup mais de l'acceptation collective à l'action individuelle, il y a un fossé. Or, les petits gestes individuels du quotidien sont fondamentaux. Ne soyons pas spectateurs mais acteurs de notre environnement !

Ensuite, le Grand Lyon doit améliorer les messages apposés sur les poubelles vertes. Pour une meilleure efficacité, nous devrions d'ailleurs rajouter la mention suivante : « en cas de doute, jetez dans la poubelle grise ! ». Également, des actions sont en cours dans les zones d'habitat collectif. Nous travaillons pour perfectionner l'accessibilité, la sécurité et la commodité des locaux où sont stockés les bacs. De même, nous échangeons avec les gardiens d'immeubles pour améliorer leur connaissance du système. Enfin, j'engage les associations locales ou les enseignants, avec leurs élèves, à venir visiter nos quatre centres de tri. C'est instructif et très incitatif !

Pour visiter les centres de tri du Grand Lyon, il suffit de téléphoner au 04 78 95 88 34.